

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR



*Bienvenue à la Grainerie !*

*Afin de profiter pleinement de votre séjour chez nous, il nous semble essentiel de rappeler quelques règles de bon savoir vivre en collectivité.*

*Cela va surement de soi mais il est important de fixer des règles communes pour permettre à chacun d'évoluer dans un environnement agréable et confortable...*

**Les utilisateurs des hébergements s'engagent à respecter les dispositions qui suivent et à les faire respecter.** Ils doivent respecter les locaux, le mobilier ainsi que le matériel mis à leur disposition et ne pas sortir le matériel du lieu d'usage (exemple, vaisselle et mobilier).

*A votre arrivée, vous serez accueillis, par un référent de l'équipe Grainerie et une rencontre avec l'ensemble des 2 équipes sera organisée dans le but de faire connaissance.*

## CADRE D'ACCUEIL

Les arrivées et départs se dérouleront en présence d'un référent Grainerie du lundi au vendredi. **Accès aux chambres à partir de 14h le jour d'arrivée. Les départs seront fixés sur les jours ouvrables (du lundi au vendredi) , avec un départ avant 17h.**

À votre arrivée, quelques consignes :

- > Un inventaire sera réalisé pour chaque espace utilisé. Il sera également fait lors de votre départ.
- > En cas de sortie nocturne, vous serez responsables de la fermeture du site et de son accès extérieur.
- > Pendant le séjour merci de respecter les règles de bon voisinage puisqu'il se peut que plusieurs compagnies cohabitent dans un espace commun.
- > Tout animal est strictement interdit à l'intérieur des hébergements.

## LE FONCTIONNEMENT

> **Linge** : Nous fournissons les draps pour chaque résident sur l'ensemble de la période. Pensez par contre à amener des serviettes de bain et nécessaire de toilette.

> **Ménage** : L'entretien est à votre charge durant tout le séjour. Vous disposez de tout le matériel nécessaire : aspirateur, balai, balai espagnol, éponges, raclettes, produits d'entretien, sacs poubelles etc...

**Lors de votre départ, il vous appartient de restituer l'appartement dans le même état que lors de votre arrivée. Les lits doivent être défaits, les draps stockés dans la corbeille à linge, la vaisselle lavée et rangée, les sols nettoyés, le frigo vidé, la cafetière nettoyée etc...**

> **Poubelles** : Pensez à vider régulièrement vos poubelles dans les conteneurs prévus à cet effet. Un conteneur à verre est également à votre disposition à l'entrée du portail Grainerie. (code portail 0561)

> **Cuisine** : Les denrées de base vous seront fournies. Merci de les remplacer après consommation pour les résidents suivants (sel, poivre, huile, vinaigre...)

Attention au déclenchement des alarmes incendie en cas de vapeur ou fumée.

**Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des logements.**

N'oubliez pas de fixer de l'heure du départ auprès du référent Grainerie, afin de récupérer les cautions.

> **Téléphones d'urgence** : Vous disposez d'un affichage téléphonique pour les urgences (médecin généraliste, dentiste, ostéopathe, kinésithérapeute, astreintes Grainerie....)

## **CONTRAINTES LOGEMENT**

Wifi non accessible, un badge d'accès au bâtiment vous sera laissé pour accéder au bâtiment Grainerie pour consulter internet.

Code wifi : wifigrainerie / Serveur : lagrainerie

Notez également que l'accès aux sanitaires et espaces communs se fait par l'extérieur.

## **RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE**

Les résidents restent responsables de leurs effets personnels. La Grainerie ne pourra être tenue pour responsable des dégradations et disparitions des effets personnels des membres de la compagnie, accompagnateurs ou invités.

Comme indiqué dans la convention d'accueil, la compagnie devra fournir une attestation d'assurance à jour.

Attention en cas de perte de clef, votre caution sera amputée de 50 euros par unité perdue.

Date :

Signature de la compagnie  
(ou de son représentant)

Prénom, Nom

Pour la Grainerie

Prénom, Nom

